



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com Facebook : SUD-Solidaires BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 29 Septembre 2018

COMITE D'ENTREPRISE DU 28 SEPTEMBRE 2018

Classifications :

**Bilan sur l'application du nouvel accord :
Un recul historique qui continue à faire des victimes.**



Incroyable mais vrai !

**Les signataires de cet accord ont permis aux nouveaux embauchés
d'être moins bien payés !**

En effet, des dizaines de salariés perçoivent toujours un salaire en dessous de ce qui se pratiquait il y a quelques années.

Franchement, pensez-vous que la direction essore les salariés ?

Pour vous aider dans votre réponse, prenons l'exemple des CC PART, le métier le plus représenté dans notre entreprise. Depuis la mise en place en janvier 2017 du nouveau dispositif de classifications, la direction est fière d'annoncer aux signataires de l'accord que 7 CC PART sur 458 ont été promus de F en G, et d'insister sur le fait qu'ils ont bénéficié d'une augmentation annuelle de 784 €.

A ce rythme, selon nos calculs, il faudrait 114 années pour que l'ensemble des CC PART obtiennent une promotion !!!

Rassurez-vous, vous n'aurez pas à attendre toutes ces années car la garantie salariale « assure » un minimum d'augmentation de 2,5 % du salaire de base tous les 8 ans à toutes celles et ceux qui n'auraient pas bénéficié d'une promotion, cela représente 648 € annuel.

L'appel à un ami, le 50/50 et le vote du public n'y changeront rien !

Vos représentants Sud-Solidaires : Daniel GEORGELIN - Isabelle LEFEBVRE - Damien PINSAULT - Florence MOULIE - Tristan GUERIN - Lydie MILCENT - Alain QUESNE - Daniel MIHALYI - Cécile GAMBERT - Philippe RENAUS.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : [Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / Sud-Solidaires](#)